

KONINKLIJKE BELGISCHE BADMINTON FEDERATIE Aangesloten
bij BOIC, BWF, BEC
Vereniging Zonder Winstoogmerk
Verenigingsnummer: 271349
Ondernemingsnummer: 409547757
RRP – Tribunal de l'Entreprise du
Brabant Wallon
secretariat@belgian-badminton.be
www.belgian-badminton.be
Zetel: Rue de l'hôpital 5
1420 Braine-l'Alleud

Numéro d'entreprise : 409547757
RPM – Tribunal de l'Entreprise du
Brabant Wallon
secretariat@belgian-badminton.be
www.belgian-badminton.be
Siège : Rue de l'hôpital 5
1420 Braine-l'Alleud



**FEDERATION ROYALE BELGE DE
BADMINTON**

Affiliée aux COIB, BWF, BEC
Association Sans But Lucratif
Numéro de l'association : 271349

Description de fonction :

Président de la Fédération Royale Belge de Badminton

Objectif de la fonction :

Le président est responsable de la direction et de la représentation de la politique générale, de la stratégie et du bon fonctionnement de la fédération. Il joue un rôle clé dans la réalisation de l'objectif de la fédération et dans la défense des intérêts des membres affiliés.

Tâches :

Le président a les mêmes fonctions que les administrateurs. En plus de celles-ci, les tâches suivantes lui incombent également :

- Le président préside les réunions de l'Assemblée Générale et de l'organe d'administration. • Le président élabore et supervise, en collaboration avec l'organe d'administration, la vision à long terme de la fédération.
- Le président veille à ce que la fédération fonctionne conformément aux statuts, aux règlements et aux principes de bonne gouvernance.
- Le président surveille, en collaboration avec le secrétaire général, la répartition des compétences entre l'Assemblée Générale, l'organe d'administration et le secrétaire général. • Le président suit, avec le secrétaire général, le fonctionnement quotidien, ainsi que celui des commissions et des services exécutifs.
- Le président intervient comme médiateur en cas de conflits internes.
- Le président représente la fédération auprès des parties prenantes externes, des pouvoirs publics, des sponsors, des médias, ainsi qu'au niveau national et international ; il agit en tant que visage et porte-parole de la fédération.
- Le président est impliqué dans toute négociation commerciale avec des sponsors ou des partenaires.
- Le président soutient le développement du badminton et défend les intérêts des clubs, des athlètes, des entraîneurs et des officiels aux niveaux national et international. • Le président contribue à garantir l'égalité des chances et une croissance durable du sport.

Compétences

Le président possède les mêmes compétences que les administrateurs et :

- Le président peut s'exprimer de manière convaincante et professionnelle devant un public. -
- Le président a de l'expérience dans le domaine de la représentation.
- Le président a de l'expérience dans la conduite efficace de réunions.
- Le président est capable d'inspirer et de motiver les gens et de favoriser l'esprit d'équipe au sein de l'organe d'administration et de l'organisation.
- Le président possède de solides compétences interpersonnelles (leadership, écoute active, ...).
- Le président peut concilier des points de vue opposés.
- Le président peut écouter activement et suivre un processus démocratique. -
- Le président est décisif et déterminé et agit avec une autorité naturelle.
- Le président est résistant au stress.

Pré-requis

Les candidats doivent remplir les pré-requis suivants :

- Très bonne connaissance de l'anglais
- Francophone ou Néerlandophone avec une bonne connaissance de la deuxième langue - Avoir exercé une fonction d'administrateur au sein de l'organe d'administration d'un des 2 ligues pendant au moins 3 ans ou avoir une expérience/ des compétences en management/ leadership/ gestion d'équipe.

Candidatures

La candidature est à envoyer accompagnée d'un CV au secrétariat de la FRBB (secretary@belgianbadminton.be) au plus tard le 8 juin 2025.